

Situation des marchés financiers à fin septembre 2008

La solidité de Quatrem est entière



Christian Strulovici
Président du Directoire de Quatrem

Préambule :

Du fait de l'importance de la durée d'écoulement de ses passifs en retraite et prévoyance (rentes viagères en service ou différées, souvent réversibles viagèrement au terme d'un premier décès, indemnités journalières et rentes d'invalidité), les cash-flows annuels de Quatrem résultant des opérations d'assurances, c'est-à-dire la différence entre les cotisations perçues et les prestations et frais généraux payés la même année, sont systématiquement très élevés (environ 130 M€ en 2007) et vont augmenter les provisions.

Ce phénomène, ainsi que l'importance des cash-flows résultant des placements financiers (revenus des investissements et remboursements d'obligations arrivées à terme – pour environ 350 M€ en 2007), expliquent que, contrairement aux sociétés d'assurances qui pratiquent d'autres branches telles que les assurances individuelles de personnes avec faculté de rachat, ou les catégories IARD, Quatrem n'est en aucune manière exposée au risque - dit d'exigibilité - de devoir vendre rapidement une part significative de ses actifs, a fortiori de devoir les vendre à perte parce que certains de ces actifs seraient momentanément en moins-value latente.

Naturellement, si la crise actuelle des marchés financiers n'est pas totalement sans incidence sur les placements de notre société, elle met cependant en évidence les caractéristiques de **l'investisseur net de long terme** qu'est Quatrem, à savoir **la solidité de son bilan** et **la prudence de ses investissements**.

a. Quatrem n'est pas soumise au risque d'exigibilité :

Comme cela est souligné en préambule, structurellement Quatrem n'est pas exposée à un besoin imprévu de liquidités nécessitant des ventes d'actifs pour payer des prestations. En particulier, les placements obligataires peuvent ainsi être détenus jusqu'à leur terme de remboursement, sans contrainte de cession anticipée qui imposerait la réalisation de plus-value ou de moins-value non conforme au montant budgété.

b. La prudence de la politique de placements limite les effets de la crise :

- Les produits obligataires et de trésorerie représentent à fin août 2008 plus de 83% des placements en valeur d'acquisition (dont plus de 7% en trésorerie), exclusivement libellés en euros, avec une large majorité de titres d'Etat ou notés AAA et une forte dispersion des risques (1,6% seulement de l'actif général pour l'émetteur le plus important).

Il faut souligner également que le portefeuille ne comprend aucun titre directement lié aux produits dits « subprime », ni aucun risque sur la banque américaine Lehman Brothers ou l'assureur AIG, ni produits dérivés (de type CDO ou CDS).

- Les actions ne représentent qu'environ 15% des placements de l'actif général, là encore avec une forte diversification tant sectorielle que géographique. Ainsi, les actions américaines n'ont jamais dépassé 3% de l'actif général au travers de plusieurs OPCVM spécialisés.

Au niveau le plus bas atteint par les marchés actions en septembre (environ - 30% par rapport au 31/12/2007), la dépréciation du portefeuille actions reste limitée et compensée par les plus-values latentes immobilières, toujours présentes grâce à des investissements principalement en surfaces de bureaux localisées en région parisienne.

c. L'importance des fonds propres et la politique très conservatrice de provisionnement des risques constituent autant de sécurités supplémentaires face à une dépréciation éventuelle des placements

- Avec 570 M€ de fonds propres à fin 2007, Quatrem couvre à plus de 160% son besoin de marge de solvabilité, taux d'autant plus satisfaisant qu'il ne tient pas compte des plus-values latentes. Ce montant correspond également à plus de 12,5% des placements de l'actif général.
- En outre, des réserves importantes ont été constituées dans les passifs de la compagnie par une politique de provisionnement très prudente et en anticipation de la réglementation (changement de table de mortalité à 100% dès fin 2007 sans étalement sur 15 ans, provision pour participation aux excédents, ...) pour un total correspondant à plus de 5% des placements et près de 40% de la valeur d'acquisition des actions en portefeuille.
- Enfin, Quatrem dispose au profit de ses clients d'une provision pour participation aux excédents de 40 M€, d'une réserve de capitalisation de 48 M€ permettant de tirer parti d'une hausse éventuelle des taux obligataires et d'une provision d'égalisation de 120 M€ destinée à écrêter les pointes de sinistralité en prévoyance.

Grâce à sa solidité financière et à ses caractéristiques propres d'assureur spécialisé dans les assurances collectives, Quatrem peut afficher, malgré la crise actuelle des marchés financiers, une capacité intacte pour servir et revaloriser durablement les prestations dues à ses clients.